


Vous ne feriez pas de santé publique  
avec des connaissances dépassées...  
**les autorités sanitaires si,**



en refusant d'adapter la prévention du SARS-CoV-2

Le COVID se transmet  
par **l'AIR**  
et par **l'IGNORANCE**



Le virus du COVID, SARS-CoV-2, se transmet par voie aérienne, via des particules virales en suspension dans l'air. La ventilation, purification de l'air, l'utilisation de masques FFP2, d'UVC, sont les moyens efficaces pour le prévenir. Aucune campagne grand public en France ne sensibilise encore suffisamment à ce mode de transmission. C'est pourtant essentiel afin d'éviter le COVID aigu mais aussi les conséquences différées du virus (notamment le COVID long)

**L'IGNORANCE** n'est pas  
une politique de santé publique

